

SECTION DES BIBLIOTHEQUES SPECIALISEES

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 DECEMBRE 1969

L'assemblée générale du 9 décembre 1969 s'est tenue dans la salle des conférences de la Documentation Française, 29, quai Voltaire.

L'A.N.R.T. (Association Nationale de la Recherche Technique) et l'A.D.B.S. (Association des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisés) étaient associées à cette réunion afin d'envisager ou de développer une coopération efficace entre ces différentes associations et les sous-sections spécialisées de l'A.B.F.

Mme Feuillebois, nouvelle présidente de la section, dont la secrétaire est Mlle Chaudoreille, après avoir souligné la nécessité de cette coopération, annonce la création de deux nouvelles commissions : la *Commission Automatisation*, animée par M. Chauveinc, conservateur de la B.U. section sciences de Grenoble, et la *Commission Formation des utilisateurs*, animée par Mme Carpine, conservateur de la Bibliothèque du Musée Océanographique de Monaco. Ces commissions, créées sous l'impulsion de la section des bibliothèques spécialisées sont bien sûr ouvertes à tous les membres de l'A.B.F.

Les différentes sous-sections rendent ensuite compte de leurs activités : quel que soit le domaine envisagé (sciences juridiques, sciences économiques, sciences exactes, médecine et biologie, art et archéologie) toutes ont réalisé une réelle coopération, concrétisée par des visites de bibliothèques, des échanges de services ou la constitution d'outils de travail, tels que répertoires ou catalogues collectifs.

Mme Honoré, présidente honoraire de l'A.B.F., donne ensuite un compte rendu des travaux du Comité de Documentation de l'I.S.O. (TC 46) qui vient de se réunir à Stockholm. Elle insiste sur la normalisation du traitement automatisé de la documentation (projet Marc) et sur la numérotation international des livres et périodiques. Puis Mlle Rosenfeld, au nom de l'A.D.B.S., présente les différentes bibliothèques soviétiques visitées au cours du voyage d'études A.D.B.S./A.N.R.T. Enfin Mme David, chargée des relations de la Commission Documentation de l'A.N.R.T. avec l'A.B.F. rappelle le développement de ces relations. A l'heure actuelle, elles se concrétisent par des programmes de travail établis en commun et par une réelle aide mutuelle entre les bibliothèques et les centres de documentation.

Mme Feuillebois évoque en quelques mots les travaux de la section des bibliothèques spécialisées de la F.I.A.B. (Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires) (Copenhague, août 1969). Elle insiste sur l'intérêt de la revue multilingue INSPEL (International Journal of Special Libraries) (1) et signale que les documents contenus dans les quatre

(1) Trimestrielle, \$ 4.00 par an, abonnement auprès du Dr. Baër, président de la section des bibliothèques spécialisées de la F.I.A.B., National Housing Center, 1625 L Street N.W., Washington DC 75656.

premiers volumes (épuisés) de cette revue paraîtront en un volume collectif sur les bibliothèques spécialisées dans le monde.

Cette réunion a donc illustré l'évolution des conceptions et du comportement des documentalistes et bibliothécaires spécialisés qui ont tous pour but de faciliter la circulation des informations et leur accès.

SOUS-SECTION DES BIBLIOTHEQUES ADMINISTRATIVES PARLEMENTAIRES ET JURIDIQUES

M. Vincenot, Directeur du Service de la Bibliothèque, des Archives et de la Documentation étrangère du Sénat, a bien voulu accéder à la demande de la sous-section en ouvrant à nos membres les portes de sa bibliothèque. Il n'a pu malheureusement nous faire lui-même les honneurs de son domaine et c'est un de ses adjoints qui, le 6 février 1970, a eu l'amabilité de nous expliquer le fonctionnement de la Bibliothèque, toute orientée au service des parlementaires. Les participants nombreux de la sous-section et des autres groupes de l'Association ont pu admirer les peintures de Delacroix, à la coupole centrale et au-dessus de la fenêtre en hémicycle, ainsi que, en annexe à la Bibliothèque, une galerie dont le plafond a été décoré par Jordaens de 12 tableaux représentant les signes du zodiaque.

Cette visite, assez longue, ne nous a pas permis de discuter des problèmes en cours ; ils seront de nouveau abordés dans une très prochaine réunion.

SOUS-SECTION DES BIBLIOTHEQUES D'ART

Séance du 16 mars 1970

La réunion a lieu à la Bibliothèque du Musée des Arts et Traditions Populaires, où nous sommes accueillis par Mlle Lapadu-Hargues.

L'acquisition des livres étrangers est à l'ordre du jour.

Mlle Damiron nous dit que la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie s'adresse aux libraires étrangers, à condition que ces libraires aient un compte dans une banque en France. Elle s'adresse aussi aux libraires français importateurs qui accordent en général des remises qui s'échelonnent entre 17 % et 1,25 %. Certains n'en accordent aucune. Le système des Bons Unesco a été abandonné.

M. Carolus-Barré expose la politique de la Bibliothèque du Louvre. Elle s'adresse aussi beaucoup à des libraires étrangers, dont le sérieux est inégal. M. Carolus-Barré pose la question de savoir s'il est possible d'établir des marchés avec des libraires étrangers.

Mlle Lapadu-Hargues nous parle ensuite des achats de la Bibliothèque des A.T.P. Ils se font en partie par l'intermédiaire de la Bibliothèque du Louvre, mais aussi grâce à un crédit du C.N.R.S., section ethnologie française. Mlle Lapadu-Hargues recherche aussi des libraires étrangers ayant des comptes dans les banques en France afin d'avoir les livres plus vite.

La bibliothèque Forney s'adresse principalement à la Librairie des Méridiens, et rarement directement aux fournisseurs étrangers.

Un débat s'instaure sur la T.V.A. Les marchands étrangers la font-ils payer ? Jusqu'ici, il semble que non. Mais doivent-ils la faire payer ? M. Carolus-Barré souhaite que la Direction des Bibliothèques tire une bonne fois au clair ce problème de la T.V.A.

Nous parlons aussi du paiement par Bons Unesco, système qui paraît abandonné par la plupart des Bibliothèques, mais non, cependant, par la Comptabilité de la Bibliothèque nationale.

On rappelle que jadis se réunissait sous la présidence de l'Administrateur Général une commission des principales Bibliothèques d'art pour coordonner les achats très coûteux. A ce propos, Mlle Damiron signale que la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie a décidé d'acheter quelques grands catalogues de Bibliothèques étrangères.

Mlle Dutrenit fait le point sur le questionnaire envoyé aux Musées de province pour leur demander s'ils ont une bibliothèque. 66 ont répondu, 55 ont une bibliothèque, 19 ont une personne attachée à cette bibliothèque, 10 ont une personne diplômée. Le nombre des livres varie de 50 à 50 000. Mlle Damiron signale qu'il faut achever l'enquête en s'adressant au Répertoire des Bibliothèques de France pour savoir quelles sont les bibliothèques qui ont un fonds d'art.

M. Carolus-Barré demande qui est au courant de la fondation d'une nouvelle bibliothèque d'art au C.N.A.C. Nous en sommes tous curieux.

Mlle Lapadu-Hargues nous fait visiter les installations toutes neuves de sa Bibliothèque et nous explique comment ont été résolus les difficiles problèmes du déménagement.

SOUS-SECTION DES BIBLIOTHEQUES DE SCIENCES EXACTES ET DES SCIENCES DE LA TERRE

Réunion du 9 mars 1970 au Muséum national d'histoire naturelle

Problèmes posés par le traitement des congrès

Après une introduction de Mlle Chaumié qui accueillait la sous-section à la Bibliothèque du Muséum et justifia le choix des « congrès » (1) comme thème de la réunion, celle-ci se déroula suivant le plan prévu. Quatre bibliothèques (C.N.R.S., Ecole des Mines, Muséum et Pharmacie) étaient convenues au cours d'une réunion préalable de réunir quelques documents susceptibles d'illustrer le débat.

1. Repérage. — Les documents utilisés par les bibliothécaires et les documentalistes pour le repérage des congrès peuvent se diviser en deux grands groupes suivant qu'ils signalent des publications qui font suite à la tenue des réunions ou préviennent des réunions qui vont avoir lieu.

(1) Le terme « congrès » est pris ici dans son sens large et comprend les symposia, journées d'études, tables rondes et réunions diverses.

Les premiers comprennent : la publicité en provenance des éditeurs (éditeurs commerciaux, Sociétés ou Congrès qui sont leurs propres éditeurs), des répertoires et des catalogues de publications de congrès.

Mais il est bien plus important de connaître à l'avance les réunions prévues pour se procurer directement auprès des secrétariats les publications préliminaires, surtout les « preprints » des communications, car bien souvent les comptes rendus des congrès sont publiés alors qu'ils ont perdu leur actualité.

On connaît le calendrier des congrès par la publicité en provenance des organisateurs des congrès qui doit être complétée par le dépouillement des listes de congrès prévus éditées soit séparément soit encartées dans des périodiques.

2. *Commande.* — Les commandes de comptes rendus de congrès, à partir du moment où ceux-ci sont dans les mains d'un éditeur commercial ne diffèrent pas sensiblement des commandes d'un ouvrage ordinaire publié ou en souscription, et est traité de même dans la plupart des bibliothèques. Il faut cependant signaler le cas où les organisateurs de congrès ne distinguent pas la souscription aux publications de l'inscription à la participation aux congrès, et où la bibliothèque est obligée de prendre l'inscription entière sous peine de se voir refuser les publications.

3. *Catalogage.* — Le nombre des catalogues et leurs formes sont très variés. Ils peuvent être spéciaux aux congrès ou fondus dans des catalogues généraux, comporter ou non des dépouillements.

Quelques difficultés rencontrées par les bibliothécaires dans l'établissement de ces catalogues ont été évoquées :

— il a été difficile d'éviter l'introduction de mots en langues étrangères devenus d'un usage courant entre scientifiques dans les catalogues matières,

— le choix de la langue dans laquelle doit se présenter le nom des villes dans le catalogue géographique pose un problème (il semble que la solution serait d'employer le nom en français pour les villes pour lesquelles ce nom est d'un usage courant et de dresser une liste limitative de ces noms),

— enfin l'emploi de l'ordre alphabétique en usage dans les bibliothèques françaises pour le classement des titres de périodiques et des titres de congrès suscite de plus en plus de critiques (il semblerait que l'ordre souvent adopté dans les pays anglo-saxons, celui de la *World list of Scientific periodicals*, serait considéré comme préférable).

Pour la présentation de la vedette des fiches principales, la plupart des bibliothèques ont adapté leur catalogue à la norme Z 44060 d'octobre 1955. Mme Honoré informe la sous-section que cette norme doit être précisée en vue de l'automatisation du catalogage dont l'étude se poursuit à Grenoble (projet « Monocle ») et propose de communiquer le projet de révision aux membres de la sous-section dès qu'il sera établi.

4. *Possibilité de collaboration.* — Depuis quelques années s'est manifesté dans la sous-section le désir d'établir un catalogue collectif des comptes rendus de congrès et proposition avait été faite de pointer sur

la liste des congrès contenue dans la « World list » les sigles des bibliothèques qui les possédaient. Or il semble que le projet doive être abandonné sous cette forme et qu'il faille attendre pour entreprendre un tel travail que les travaux de normalisation soient plus avancés.

SOUS-SECTION DES BIBLIOTHEQUES ECONOMIQUES

Réunion du 24 février 1970

Le principal sujet à l'ordre du jour portait sur le compte rendu de la réunion du « Groupe d'étude pour la constitution d'un réseau national de documentation économique et sociale » à laquelle l'A.B.F. avait été invitée à se rendre. Résultant d'une réunion de représentants d'une douzaine de centres de documentation, à Colmar en juillet 1969, pour explorer les possibilités d'améliorer l'efficacité de leurs services par une meilleure coordination, ce groupe, composé d'un représentant du CEDOCAR, du CNCE, du CNIPE, du CNRS, et de l'INSEAD, avait été chargé de préparer un avant-projet d'organisation d'un réseau de coopération entre les centres. Le 20 février, au siège du CNIPE (Centre national d'information pour la productivité des entreprises), Tour Europe, Courbevoie, les premières propositions du Groupe ont été soumises à une quarantaine d'organismes qui en ont discuté les points essentiels. Il s'agit, dans une première étape, de mettre en commun les ressources que chaque centre détient et de les diffuser par une coopération qui évitera à chacun d'effectuer le même travail et, par conséquent, libérera pour d'autres tâches et d'autres dépenses, des forces et des crédits. Un essai de bulletin signalétique commun est entrepris par trois sections qui se répartissent certains secteurs de l'économie : l'un traite de l'économie générale, de la politique économique et de l'économie financière ; le second se consacre au management ; le troisième a pour objet les relations économiques internationales et l'économie des pays étrangers.

L'ordre du jour de la réunion de la sous-section comportait également le projet d'organisation d'une réunion des éditeurs, libraires et bibliothécaires, du domaine économique et social aux fins d'une meilleure coopération entre eux. La préparation d'une telle réunion nécessitant du temps, on ne peut en fixer la date, même de façon approximative. Le principe est retenu de prendre dès que possible les contacts nécessaires et de tenter de l'organiser pour la fin de l'année 1970 ou le premier trimestre 1971.